

**Zeitschrift:** L'Afrique explorée et civilisée  
**Band:** 12 (1891)  
**Heft:** 12

**Bibliographie:** Bibliographie  
**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## BIBLIOGRAPHIE<sup>1</sup>

*Alfred Guy. LE SAHARA ET LA CAUSE DES VARIATIONS QUE SUBIT SON CLIMAT DEPUIS LES TEMPS HISTORIQUES.* Oran (D. Heintz), 1890, in-8°, 70 p. — Il y a beaucoup de science et d'originalité dans cet ouvrage qui est le fruit d'observations personnelles et d'une étude consciencieuse des récits de voyageurs ainsi que des ouvrages de fond ayant trait à la météorologie. Nous regrettons seulement que parmi les traités de météorologie consultés par l'auteur ne figurent pas les plus récents, ceux de Mohn, de Hahn, en particulier, qui apportent bien des changements aux anciennes théories sur la circulation des vents. La météorologie est actuellement, plus que toute autre science, dans une phase d'évolution ; elle commence seulement à être fondée sur une base solide, peut-être même cherche-t-elle encore sa voie.

Etudier le climat du Sahara, prouver qu'il a été autrefois bien meilleur que de nos jours, chercher la cause de son état présent de sécheresse et des variations de son régime climatérique, tel est le but que poursuit l'auteur. Pour lui, si le Sahara est stérile, c'est qu'il constitue le lit terminal d'un courant polaire qui a déjà jalonné son passage à travers l'Asie par une longue suite de déserts. Ce gulf-stream aérien, comme il l'appelle, en raison de son extrême sécheresse, anéantit toute végétation par son passage prolongé et pulvérise les roches les plus dures pour former des dunes de sables. Quant aux variations séculaires du climat du Sahara, comme de toutes les contrées du globe, il en voit la cause dans le déplacement de la zone des calmes équatoriaux, réglé lui-même par le mouvement de précession des équinoxes et par l'excentricité de l'orbite terrestre. Peu-être l'auteur s'exagère-t-il les conséquences de ces phénomènes d'ordre astronomique, et en particulier leur influence sur le refroidissement progressif de l'hémisphère nord qu'il prédit, tout en nous rassurant à demi, puisque les périodes de balancement des climats n'ont pas une durée moindre de 10,500 ans.

*A. Chélu. DE L'ÉQUATEUR A LA MÉDITERRANÉE. LE NIL, LE SUDAN, L'ÉGYPTE.* Paris (librairie Chaix et Garnier frères), 1892, gr. in-8° jésus, 500 p., 68 cartes et figures, dont 33 en couleur, hors texte, fr. 30. — En ces temps de partage de l'Afrique, qui ne possèdera bientôt plus assez de territoires à offrir aux convoitises internationales, tout ce qui touche

<sup>1</sup> On peut se procurer à la librairie H. Georg, à Genève et à Bâle, tous les ouvrages dont il est rendu compte dans *l'Afrique explorée et civilisée*.

à cette partie du monde a le don de passionner le public. A ce point de vue, le beau livre que viennent d'éditer les maisons Chaix et Garnier frères de Paris, a le mérite de l'actualité ; indépendamment du succès qui lui est dores et déjà assuré, il provoque un grand mouvement de curiosité.

Le titre seul de l'œuvre indique d'une façon générale le but poursuivi par l'auteur. Ingénieur en chef du Soudan égyptien pendant de longues années, il a été donné à M. Chélu de parcourir, d'explorer et d'étudier le cours du Nil, de l'Équateur jusqu'à la Méditerranée, ses sources, ses crues, son action sur les contrées qu'il traverse et que ses eaux bienfaisantes fertilisent, ses cataractes ; en un mot, tous les grands problèmes concernant le régime de ce fleuve immense, ont été traités par l'auteur avec une méthode précise et consciencieuse et un rare talent d'exposition.

Le soin qui a présidé à la rédaction des pages relatives au Nil se retrouve dans les chapitres consacrés au Soudan et à l'Égypte. Les steppes du Darfour et du Kordofan, le désert de Bayouda, la route de Berber à Souakim et l'Atmour, ou grand désert de Nubie, sont traités avec la compétence d'un homme qui a vu ce qu'il décrit ; il en est de même de la climatologie, de la constitution physique, de la législation, de l'agriculture et des irrigations de l'Égypte proprement dite.

Trente-trois cartes en couleur, onze en noir, soit quarante-quatre planches hors texte, et vingt-quatre gravures, le tout rivalisant de beauté avec le texte, ajoutent à la clarté des descriptions et facilitent la lecture du travail considérable dont nous venons de donner un rapide aperçu. L'auteur a déjà remporté des succès officiels, nous ne doutons pas que le public ne réserve à son ouvrage un accueil empressé et reconnaissant.

*Dr. W. Junker's, REISEN IN AFRIKA. II und III Band. Wien und Olmütz (Eduard Hölzel), 1891, in-8°, 560 et 740 pages, cartes et illustrations, f. 12.* — En terminant le compte rendu du premier volume de cet ouvrage considérable, nous disions<sup>1</sup> que les amis de la géographie attendaient avec impatience la suite de la description se rapportant à une contrée où Junker seul a pénétré jusqu'ici. Nous avons aujourd'hui le plaisir d'annoncer que l'œuvre est maintenant terminée en conservant jusqu'au bout ses caractères d'exposition magistrale, lumineuse et de document scientifique de la plus haute valeur.

Le premier volume était consacré au premier voyage de Junker au

<sup>1</sup> Voir XII<sup>e</sup> année, p. 134.

Soudan égyptien, de 1875 à 1878. Les deux derniers relatent les allées et venues de l'explorateur dans la partie sud-occidentale du Pays des Rivières, c'est-à-dire sur le faîte de partage des eaux entre le Nil et le Congo, et dans le bassin du Haut-Ouellié. Nous disons à dessein allées et venues, car les voyages de Junker ne se font pas à la manière du touriste pressé qui traverse une contrée suivant la ligne la plus courte, jette en passant un coup d'œil à droite, à gauche, et s'imagine ensuite connaître le pays et pouvoir se prononcer sur les questions qui y sont relatives. Junker procède suivant la méthode scientifique : il fixe son attention sur une contrée peu ou point connue, qu'il s'agit d'étudier aussi complètement que possible ; il la sillonne de ses itinéraires rayonnant autour de stations déterminées et allant plusieurs fois de l'une à l'autre en suivant des voies différentes. Pendant plusieurs années, il a ainsi exploré le pays s'étendant de Lado, à l'est, à Ali Kobbo, à l'ouest. Arrivé en 1879 dans le haut bassin du Nil, par la voie de Souakim et de Berber, il n'en est sorti qu'en 1886, par Wadelaï, l'Ou-Ganda, Tabora et Zanzibar. Aussi, est-il arrivé à connaître parfaitement le pays, sa flore, sa faune, ses habitants, et peut-il nous en donner une description qui restera pendant longtemps notre source la plus précieuse sur ce sujet.

Et ce beau et long voyage, l'éminent savant l'a accompli au péril de sa vie. Les épisodes tragiques n'ont pas manqué, soit dans les simples excursions à travers une contrée coupée de marais fiévreux et habitée par des tribus souvent hostiles ; soit lors du soulèvement des Dinka contre la domination égyptienne, des attaques des mahdistes ou de ce retour extraordinaire à travers des pays ensanglantés par les guerres. Junker a tout mis au service de la science, son intelligence, son travail des meilleures années, sa vie souvent menacée. Mais aussi combien magnifiques ont été les résultats. Il a dépassé, à l'ouest, les itinéraires du docteur Potagos ; il a rattaché ses études à celles qu'avaient effectuées Lupton-Bey dans le Dâr-Four, le docteur Nachtigal au sud du Ouadâï et du Baguirmi, et Schweinfurth sur le Haut-Ouellié. Aujourd'hui, c'est-à-dire après les explorations de Grenfell et de van Gèle sur l'Oubangi et de Stanley sur l'Arououimni-Nepoko, c'est toute une contrée située entre Nil et Congo, dont la connaissance nous est acquise, un grand blanc qui disparaît de nos cartes.

Les données recueillies par le docteur Junker sont des plus précieuses ; grâce à lui, on connaît sur une grande longueur la ligne de partage entre le Nil et le Congo, et le tracé des affluents se dirigeant vers ces deux fleuves ; on sait où finit la région des herbes si hautes que les élé-

phants [mêmes y disparaissent et où commence la grande forêt équatoriale que Stanley a eu tant de peine à traverser ; on a des informations sur ces petites tribus telles que les Golo, les Sezé, les Bongo, qui habitent le Pays des Rivières et sur les peuples anthropophages qui résident plus au sud, bref, on est fixé sur une partie de cette zone de séparation entre l'Afrique nilotique et l'Afrique congolaise, zone au sud de laquelle l'aspect du pays, sa végétation, ses peuplades avec leurs mœurs et leurs langues, diffèrent essentiellement de ce qui existe au nord.

Est-il nécessaire maintenant de recommander encore l'ouvrage du docteur Junker ? Nous en avons assez dit pour montrer l'importance qu'il a pour le géographe ; et quant au lecteur qui n'est point géographe, mais qui aime simplement à se délasser et s'instruire dans le commerce d'un homme cultivé, nous dirons : lisez aussi ce livre, vous y trouverez un récit intéressant et admirablement conduit, des anecdotes charmantes, des digressions scientifiques utiles et clairement exposées, un choix énorme de gravures superbes, des cartes à profusion, grandes ou petites, au moyen desquelles vous ne vous égarerez jamais et ainsi vous apprendrez à connaître, sans fatigue comme sans danger, un des pays les plus curieux de l'Afrique centrale.

*A. Guillot, pasteur. LILA OU LA TRAITE EN AFRIQUE, récit de Noël.* Genève (E. Beroud et Jeheber), 1891, in-12, 31 p. — Ce n'est pas seulement aux personnes d'âge mûr ou aux jeunes gens, qu'il est bon de rappeler les maux que la traite des esclaves inflige à ses malheureuses victimes. Cette question, qui est à l'ordre du jour, peut très bien être présentée aux enfants, chez lesquels les sentiments ne sont pas encore émoussés ni dénaturés ; au moins l'auteur est-il sûr de ne pas s'adresser à des indifférents ni à des objectants. Le cœur de l'enfant est prédisposé à sympathiser avec ceux qui souffrent. Aussi ne pouvons-nous que louer M. le pasteur Guillot de l'excellente pensée qu'il a eue de présenter aux enfants, à l'occasion de Noël, quelques scènes de nature à les émouvoir en faveur des esclaves africains. Il l'a fait avec beaucoup de cœur et de talent, et aucun des petits pour lesquels il a pris la plume ne pourra demeurer insensible à la lecture de ces pages. La seule réserve que nous osions nous permettre se rapporte au théâtre qu'il a choisi pour y placer les scènes de son récit : la région du lac Nyassa. Sans doute, les Arabes esclavagistes y exercent leurs abominations, mais la connaissance que nous avons des œuvres des Sociétés de missions dans ces parages, de la Compagnie des Lacs africains ou des autorités britanniques des dis-

tricts du Nyassa et du Chiré, ne nous permettent pas de dire que le travail servile y ait été remplacé par le travail libre, ni que beaucoup de victimes des esclavagistes y aient été affranchies par les agents des Sociétés anglaises. La seule Société qui se propose comme but précis cet affranchissement est la Société des missions moraves qui, tout récemment, a envoyé, au nord du Nyassa, un petit groupe de missionnaires, dans lequel nous avons le bonheur de compter un de nos compatriotes de Neuchâtel. Ils viennent seulement d'arriver à destination ; nos vœux les meilleurs les accompagnent pour que leur activité procure à beaucoup d'esclaves noirs l'affranchissement, au nom de Celui dont la première parole a été « la liberté aux captifs. »

*Camille Sabatier.* TOUAT, SAHARA ET SOUDAN. Paris (Société d'éditions scientifiques), 1891, in-8°, 336 p. et carte, 6 fr. — Œuvre forte et réfléchie au point de vue géographique, accompagnée d'une carte établie d'après des documents examinés de près et sévèrement discutés, tel est ce livre qui doit être placé en bon rang parmi ceux qu'ont fait naître les projets de la France sur le Sahara occidental et le Soudan. L'auteur est de ceux qui prennent comme principes dans leurs travaux les règles de la critique scientifique ; il est intéressant de le suivre dans son introduction lorsqu'il examine la valeur des cartes et des descriptions qu'il a utilisées ; rien d'important n'est laissé de côté et l'on termine cette première partie avec une opinion raisonnée sur la carte qui sert de guide au volume, sur ses mérites et ses déficits. C'est l'auteur lui-même qui établit l'approximation de certitude que l'on doit donner à ses renseignements. Les chapitres qui suivent traitent avec détails du Sahara et de la géographie économique, des divers tracés proposés pour atteindre le Soudan nigérien, du transsaharien ; ils renferment des vues intéressantes et dignes d'une discussion sérieuse. Mais nous avouons avoir de la peine à suivre l'écrivain dans son étude sur le budget de l'occupation militaire et de l'administration du Touat et du Sahara, sur le trafic probable du transsaharien. Ses opinions témoignent souvent d'un optimisme que malheureusement on a de la peine à partager. Mais sa conclusion rachète tout cela, car il y dit formellement : « Si j'étais député et qu'on vînt me demander la garantie de l'État pour un Transsaharien, je la refuserais. » Parole sensée, à laquelle souscrira la grande majorité des représentants du peuple français.